

Compte-rendu Comité de pilotage Erasmus

Lundi 27 janvier 2025

Présents : M. FORTIN, Mme TOUDERT, M. LAPOSTE, Mme LABRY, Mme MONTABORD, Mme LE GUILY, Mme BOUVET.

Excusées : Mme BERTHEAU, Mme GAUTIER.

- Ordre du jour :

- Présentation des informations transmises par Erasmus + lors des différentes formations en distanciel
- Bilan des mobilités du premier semestre de l'année
- Appel à projet de l'an prochain (à finaliser pour le 19 février)

- Bilan des formations Erasmus :

- Gestion de la subvention Erasmus (formation suivie par Mme GAUTIER) :
coût du transport très faible pour les Pays-Bas par rapport à l'Espagne (train moins cher que l'avion + bonus de l'agence). L'argent non utilisé par le transport peut-il servir pour l'hébergement ? On peut mixer les frais d'hébergement et les frais de trajet, dans le sens qu'on veut.
- Kit de mobilité (suivie par Mme BOUVET) :
conservation des documents pendant 5 ans si subvention > 60 000€.
Jours de voyage = jours financés (mobilité physique + jours de transport).
Mettre un commentaire sur BM si l'accompagnateur reste plus longtemps sur place et que le billet d'avion, par exemple, ne correspond pas aux dates de la mobilité.
- Beneficiary module - BM (suivie par M. LAPOSTE) : voir annexe.
L'adresse électronique des élèves doit être valide pour pouvoir faire le rapport du participant en fin de mobilité. Penser à dire aux élèves de bien valider le rapport à la fin.
Existence d'un guide pour l'inclusion et la diversité pour les élèves à besoin particulier.
Si reliquat sur l'appel à projet complet, on peut allonger la mobilité ou faire une petite mobilité derrière.

M. FORTIN rappelle l'importance de participer à ces temps de formation qui traduisent notre engagement.

- Mobilités du premier semestre 2024/2025 :

2 mobilités ont eu lieu au premier semestre : une avec un organisme de soutien (Malte-TAGORA) et une avec un lycée partenaire, l'ESCHOTUR de Lérida (Lérida-TMHR).

- Mobilité à Malte :

Très positif pour les élèves.

Petites réserves sur la qualité des stages proposés par Stud&Globe (stages de qualité différente) et sur l'implication, l'engagement des familles.

Les partenariats directs avec les écoles sont à développer.

- Mobilité à Lérida :

On ne fera plus partir de mobilités juste avant les congés de fin d'année (difficultés pour l'agence comptable). Sur les 6 semaines de PFMP qu'on à effectuer les élèves, les trois premières semaines se feront en mobilité et les 3 suivantes en France.

Points positifs : des activités sur place avec des établissements, des stages de qualité.

Cependant, difficulté avec certaines entreprises pour qui les jours de repos du dimanche et du lundi sont compliqués à mettre en place (élève en repos le jeudi donc en décalage avec le reste du groupe).

La présence du professeur sur place a été appréciée pour les élèves. Du fait de la rénovation de l'auberge de jeunesse, les professeurs logeaient dans un hôtel. L'organisation du séjour à l'hôtel a été très lourd en termes de préparation.

Pour Zwölle en juin, c'est l'agence Vernin de Melun qui a trouvé l'hôtel. La relation commerciale coûte très peu chère donc ne pas s'en priver.

M. FORTIN impose des conditions sur les heures de départ et d'arrivée pour le confort de tous (éviter l'arrivée sur le lieu de la mobilité après 20h et le départ du lieu de la mobilité avant 9h00). Cependant, si besoin, on peut mettre trois élèves du même sexe dans une même chambre.

- Différentes informations pour les prochaines mobilités :

La Région IDF aidait les familles disposant de moins de 20 000€ de ressources par personne à charge à hauteur de 426€.

On s'est aperçu en janvier que le dispositif était suspendu pour 2024-2025.

Cela nous concerne à hauteur d'environ 4000€. On doit assumer car l'aide régionale a été voté en CA et annoncé aux familles, on ne peut pas dire maintenant aux parents de payer. Enjeu fort aux partenariats car c'est beaucoup moins cher avec les partenariats qu'en passant par un prestataire qui prend une part au passage.

Nous allons étendre la mise en place de la lettre de motivation et du comité de sélection en les rendant obligatoires à partir de maintenant pour toutes les mobilités.

La lettre de motivation est demandée en français pour que la langue ne soit pas une gêne à l'expression des motivations profondes des élèves candidats.

Le comité de sélection s'appuie sur une grille d'analyse pour effectuer son choix.

Mobilité de Zwölle en juin : 7 places pour les MCV et MA.

Nous allons également aller vers une charte de mobilité de l'établissement pour être le plus juste possible pour nos élèves. Y insérer une participation financière de principe des familles pour les mobilités ?

- Liens avec l'agence Erasmus :

Deux éléments ont été transmis à l'agence Erasmus courant décembre, on a dû justifier combien on a demandé aux familles.

Priorité aux jeunes qui en ont le plus besoin.

Clôture de l'appel à projet 2023 pour les mobilités de 2023-2024 en janvier. Ils nous ont redonné 12000€ parce qu'on a avancé de l'argent. A la base Erasmus ne donne que 80% de la subvention. Bilan : il reste 4700€.

M. FORTIN propose de soumettre au conseil d'administration une procédure permettant de reconnaître par une prime exceptionnelle l'engagement des personnels administratifs du lycée qui gère le dispositif ERASMUS.

- PFMP 2025-2026 :

Passage à 12 élèves par mobilité, encadré par un professeur par semaine.

Demande de pouvoir organiser une mobilité TMA et TAGORA ensemble. Voir avec la DDFPT pour que les périodes coïncident.

4 départs de 12 élèves : TAGORA-TMA ; TMHR ; 1STHR ; 1MCV-1MA = 48 élèves

+ 1 départ de 7 élèves de CAP (2^{ème} année avec tous les CAP), 1 semaine la semaine du 9 mars, avec le collège Deltion de Zwolle, encadrée par Mme LABRY.

Total : 55 élèves

On serait sur les orientations européenne 2025 : 8% de partants.

Pour le moment on ne fait que des mobilités individuelles et non des mobilités de groupe. Pour organiser une mobilité de groupe, il faut passer un accord avec un autre établissement. Il doit y avoir des activités en commun entre les deux établissements. Y réfléchir pour 2026-2027. En parler en septembre prochain.

Présentation du tableau des demandes (voir annexe).

- Problème rencontré lors de la mobilité à Lérida :

Certains élèves ont été libérés pendant la semaine (jeudi au lieu de lundi). Habituellement, les élèves d'hôtellerie mangent le midi sur leur lieu de stage. Pour manger sur les jours libérés, les professeurs pouvaient utiliser l'avance avec l'accord préalable de la direction sur le montant. Les élèves n'ont pas demandé de justificatifs, pas de factures. A ne pas reproduire, toutes les dépenses doivent être justifiées ! Le ticket de retrait n'est pas un justificatif.

- Documents sur le drive de monlycee.net :

Présentation d'un fichier Excel qui sera utilisé dorénavant pour chaque mobilité contenant :

- Un rappel des consignes
- Un tableau à compléter et à partager permettant de suivre les dépenses (compte commun avec chacun une carte bancaire)

Pour rendre les comptes, chacun pourra éditer que sa feuille à la fin de sa semaine de mobilité. Le montant restant se répercute pour les professeurs suivants.

Ce document partagé sera mis en place à partir de la mobilité à Malte au mois de mars.